

RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

Tournai et le Tournaisis

Van Camp, Valéria

Published in:

Monnaies de compte et monnaies réelles

Publication date:

2016

Document Version

Version revue par les pairs

[Link to publication](#)

Citation for pulished version (HARVARD):

Van Camp, V 2016, Tournai et le Tournaisis. dans *Monnaies de compte et monnaies réelles: Pays-Bas méridionaux et principauté de Liège au Moyen Âge et aux Temps modernes*. Association de numismatique professeur Marcel Hoc, Louvain-la-Neuve, pp. 127-136.

General rights

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

Take down policy

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

'Tournai et le Tournaisis', in: J. van Heesch, J.-M. Yante en H. Lowagie eds., *Monnaies de compte et monnaies réelles. Pays-Bas méridionaux et principauté de Liège au Moyen Âge et aux Temps modernes*, Louvain-la-Neuve, 2016, p. 127-136.

TOURNAI ET LE TOURNAISIS

Valeria VAN CAMP

EN GUISE D'INTRODUCTION : TOURNAI ET LE TOURNAISIS

Bien que nous traitons ici de l'histoire monétaire de Tournai et du Tournaisis, le chercheur doit être conscient du fait qu'il s'agissait de deux entités séparées, chacune ayant sa propre histoire. Comme il n'y a pas lieu d'aborder ici ce sujet de manière approfondie, nous nous limiterons à donner les grandes lignes historiques. Pour plus de renseignements, nous renvoyons à l'excellent guide publié sous la direction de Bernard Desmaele, Jean-Marie Cauchies et Florian Mariage, *Les institutions publiques régionales et locales en Hainaut et Tournai/Tournaisis sous l'Ancien Régime*.

Jusqu'au début du XIV^e siècle, le pouvoir était exercé dans la ville de Tournai par son évêque¹ et son châtelain héréditaire². Or, à partir du règne du roi Philippe Auguste, ces deux personnages durent accepter l'influence accrue des rois de France. Enfin, c'est sous Philippe IV le Bel que Tournai passa sous le contrôle direct de la monarchie³. Ce même roi prit également le contrôle du Tournaisis, à l'origine, ~~châtellenie~~ flamande, placée en 1314 sous l'autorité du bailli de Vermandois, avant d'être érigée comme bailliage royal de Tournai-Tournaisis en 1383. Comme le précise son titre, ce bailli de Tournai-Tournaisis possédait également autorité sur la ville et c'est ainsi que les frontières entre la ville et le Tournaisis devinrent au fil des années de plus en plus floues.

l'origine une
châtellenie

Personnages influents, aussi pour Tournai et le Tournaisis, les ducs de Bourgogne n'ont jamais acquis ces territoires. Ce n'est qu'au début du XVI^e siècle que ceux-ci furent incorporés dans l'État de Charles Quint⁴.

¹ B. DESMAELE, « Le territoire », dans B. DESMAELE *et al.* (eds), *Les institutions publiques régionales et locales en Hainaut et Tournai/Tournaisis sous l'Ancien Régime*, Bruxelles, 2009, p. 399.

² F. MARIAGE, « Le châtelain (XI^e siècle-1313) », dans B. DESMAELE *et al.* (eds), *Les institutions publiques*, p. 419-424 ; A. D'HERBOMEZ, *Histoire des châtelains de Tournai de la maison de Mortagne*, Tournai, 1895.

³ J.-M. CAUCHIES, « Le souverain », dans B. DESMAELE *et al.* (eds), *Les institutions publiques*, p. 407-410.

⁴ B. DESMAELE, « Le territoire », p. 400-401 ; J.-M. CAUCHIES, « Le souverain », p. 407-410 ; C. DUMONT, C. DEPAUW et F. MARIAGE, « Le bailliage et Conseil provincial », dans B. DESMAELE *et al.* (eds), *Les institutions publiques*, p. 425-432.

BIBLIOGRAPHIE

La seule monographie concernant l'histoire monétaire de Tournai, parue en 1970, est due à Marcel Hoc⁵. Cependant, et tout comme dans les articles antérieurs publiés dans la *Revue belge de Numismatique et de Sigillographie* (= *RBN*)⁶, c'est l'atelier monétaire qui occupe la première place dans ce livre, avec un aperçu détaillé de tous les types d'espèces qui y furent frappés. Cet aperçu est accompagné de brèves notices historiques, mais on ne peut pas parler d'une œuvre complète qui épuise le sujet de l'histoire monétaire à Tournai. Le chercheur ne dispose donc pas d'une étude exhaustive.

Il existe cependant deux études qui auraient pu donner une impulsion à une telle recherche. En 1908 parut le livre de Maurice Houtart, *Les Tournaisiens et le Roi de Bourges* [= Charles VII], dans lequel il traitait de la crise monétaire de 1418-1422⁷ et de ses conséquences économiques. La deuxième étude, celle d'Albert d'Haenens, publiée en 1959 dans la *Revue belge de Philologie et d'Histoire* (= *RBPH*), traitait de la dévaluation continue au milieu du XIV^e siècle et de ses conséquences pour le budget de l'abbaye de Saint-Martin de Tournai⁸. Nous déplorons donc que ces deux études soient restées des essais sans suite.

APERÇU CRITIQUE DES SOURCES ÉDITÉES ET INÉDITES

Sans doute, l'absence d'une étude poussée peut s'expliquer par la rareté des sources. En effet, la plupart des archives concernant Tournai et le Tournaisis étaient conservées aux Archives de l'État à Mons lorsque ce dépôt fut détruit par une bombe allemande en mai 1940. La perte ne fut guère compensée par les documents conservés ailleurs et par ceux qui étaient édités à cette époque⁹.

Plus spécifiquement pour l'histoire monétaire, nous regrettons la perte des innombrables comptes, dont les comptes de la ville de Tournai. Or, des extraits des deux comptes les plus anciens (conservés à cette époque), concernant les années 1240-1243, ont été publiés par A. d'Herbomez¹⁰. On trouve aussi des fragments de

⁵ M. HOC, *Histoire monétaire de Tournai*, Bruxelles, 1970.

⁶ Pour un aperçu, voir Th. BAYET, « La Monnaie », dans B. DESMAELE *et al.* (eds), *Les institutions publiques*, p. 449-454 et M. HOC, *Histoire monétaire*, p. 8.

⁷ M. HOUTART, *Les Tournaisiens et le Roi de Bourges (Annales de la Société historique et archéologique de Tournai, 12)*, Tournai, 1908, p. 127-137.

⁸ A. D'HAENENS, « Les mutations monétaires du XIV^e siècle et leur incidence sur les finances des abbayes bénédictines : le budget de Saint-Martin de Tournai de 1331 à 1348 », *RBPH* 37/2 (1959), p. 317-342.

⁹ G. PREUD'HOMME, « Les finances de la commune de Tournai de 1188 à 1522. Perspectives de recherche », dans J.-M. CAUCHIES et J.-M. DUVOSQUEL (eds), *Recueil d'études d'histoire hainuyère offertes à Maurice A. Arnould (Analectes d'Histoire du Hainaut)*, Mons, 1983, p. 231 ; C. PANTENS, « Rapport sur les comptes dits généraux de la ville de Tournai (1397-1427) », *Bulletin de la Commission royale d'Histoire* 129 (1963), p. XCIX.

¹⁰ A. D'HERBOMEZ, « Les comptes de la ville de Tournai pour les années 1240-1243 », *Bulletin de la Commission royale d'Histoire* 5^e série, 3 (1893), p. 454-468.

comptes dans les *Extraits analytiques des anciens registres des consaux (1385-1422)* de H. Vandebroeck¹¹. Les registres des consaux ne sont pas édités *in extenso*, mais néanmoins, ces extraits sommaires sont très utiles pour l'étude de la crise monétaire des années 1420, comme nous l'a montré Maurice Houtart. Pour la première moitié du XIV^e siècle, nous disposons de l'édition des *Comptes et documents de l'abbaye de Saint-Martin de Tournai* par A. d'Haenens¹², et d'une liste des cours des monnaies pour les années 1318-1355 éditée par Charles Piot¹³. Nous voulons aussi attirer l'attention sur quelques comptes généraux de 1397-1427 conservés aux Archives générales du Royaume à Bruxelles¹⁴.

Très utile pour l'étude de l'atelier monétaire mais moins intéressante pour l'étude monétaire dans un sens plus général, est l'édition des documents monétaires par Félicien de Saulcy¹⁵. Parmi ces documents, on trouve des ordonnances (pour toute la France) et plus spécifiquement pour Tournai, des ordres pour monnayer telle espèce à telles valeurs intrinsèque et nominale.

Cet aperçu nous montre que les sources conservées concernent surtout la ville de Tournai. Pour le Tournaisis, nous ne disposons pas de comptes édités. Le seul moyen d'avoir une idée générale de l'histoire monétaire est l'étude des chartes, par exemple celles des seigneurs de Mortagne, jusqu'en 1314 châtelains héréditaires de Tournai, éditées par A. d'Herbomez¹⁶. Aussi, dans la suite, notre attention se focalisera sur la ville de Tournai.

Ainsi

HISTOIRE DES MONNAIES DE COMPTE UTILISÉES À TOURNAI

Au cours du IX^e siècle, l'évêque de Tournai obtint le droit de monnayage du roi Charles le Chauve. Dans la pratique, l'atelier monétaire était géré par l'élite locale, qui monnait sous l'autorité de l'évêque. Il est évident que cette monnaie de l'évêque, le denier de Tournai, était aussi utilisée comme monnaie de compte¹⁷. En même temps, pour le Tournaisis, nous remarquons l'utilisation fréquente de la livre de Valenciennes (*libras Valencenensium*)¹⁸, de la monnaie de Flandre (*flandrensis monete*) et de la monnaie de Laon (*laudunensis monete, loniziens*)¹⁹. Le rapport de valeur entre ces systèmes n'a pas pu être établi.

¹¹ H. VANDENBROECK, *Extraits analytiques*. Volledige ref.gaven

¹² A. D'HAENENS, *Comptes et documents de l'abbaye de Saint-Martin de Tournai sous l'administration des gardiens royaux (1312-1355)*, Bruxelles, 1962.

¹³ Ch. PIOT, « Une chronique numismatique du XIV^e siècle », *RBN* 8 (1852), p. 77-80 et 181-189.

¹⁴ Voir C. PANTENS, « Rapport sur les comptes dits généraux », p. XCIX-CI.

¹⁵ F. DE SAULCY, *Recueil de documents relatifs à l'histoire des monnaies frappées par les rois de France depuis Philippe II jusqu'à François I^{er}*, Paris-Caen, 1879-1888.

¹⁶ A. D'HERBOMEZ, *Histoire des châtelains de Tournai*, tome 2.

¹⁷ M. HOC, *Histoire monétaire*, p. 9, 37-39 et 42.

¹⁸ Pour le denier de Valenciennes, voir les développements sur les monnaies du Hainaut dans cet ouvrage.

¹⁹ Voir par exemple A. D'HERBOMEZ, *Histoire des châtelains de Tournai*, tome 2, p. 12, 38 et 59 (actes d'environ 1180, d'avant 1200 et de 1221).

H. Vandebroeck,
Extraits
analytiques des
anciens registres
des consaux de la
ville de Tournai
(1385-1422),
Tournai,
1861-1863.

En 1212, l'évêque vendit un tiers des revenus du monnayage au roi de France, Philippe Auguste, en échange d'une réduction sensible de la valeur du denier de Tournai. Ainsi, le coût de production du denier dépassait le revenu de la frappe. Le roi refusant de se porter garant pour le déficit, les maîtres monnayeurs firent faillite au cours du XIII^e siècle et, en 1294, l'évêque fut contraint de renoncer au droit de monnayage au profit du roi Philippe IV le Bel. Cependant, le roi battait des espèces dès 1285²⁰. Son atelier monétaire devint l'un des plus importants du royaume de France, d'où furent émises les espèces royales circulant dans les Pays-Bas²¹.

Dans le droit fil de cette évolution, au milieu du XIII^e siècle, le denier de Tournai fut remplacé par le système monétaire de la France, c'est-à-dire par la livre parisienne, utilisée par exemple, selon d'Herbomez, pour dresser les comptes de la ville de Tournai de 1240-1243²². Sans doute, le Tournaisien a connu une évolution similaire ; en tout cas, à partir de 1255, la *parisiensium monete* fut utilisée, presque à l'exclusion des autres monnaies de compte, dans les chartes des seigneurs de Mortagne²³.

Dans la première moitié du XIV^e siècle, on observe dans les comptes de l'abbaye de Saint-Martin de Tournai un passage de la livre parisienne à la livre tournois, avec un rapport de 1,25 (ou 1 s. parisienne = 1 s. 3 d. tournois) entre les deux. De 1324 à 1330, ces comptes (ou certains chapitres) utilisaient tantôt la livre parisienne, tantôt la livre tournois comme monnaie de compte²⁴ ; parfois, la préférence entre ces deux monnaies de compte reste obscure. Cette période confuse se termine en 1333-1334 ; dès lors, il est clair que la livre tournois fut utilisée comme principale monnaie de compte, les montants en parisienne étant toujours convertis en tournois²⁵.



Fig. 1. Gros tournois (Louis IX, ca 1266-1270)

²⁰ M. HOC, *Histoire monétaire*, p. 38-50 ; V. TOURNEUR, « Les rois de France de Philippe Auguste à Philippe le Bel et la monnaie de Flandre », *RBN* 90 (1938), p. 21-22. Voir aussi F. DE SAULCY, *Recueil de documents*, tome 1, p. 147 pour le monnayage du gros tournois dans la période 1^{er} novembre 1291–15 mai 1292.

²¹ M. HOC, *Histoire monétaire*, p. 9 et 18 ; G. BIGWOOD, « Notes pour servir à l'histoire de l'atelier monétaire de Tournai, de 1294 à 1350 », *RBN* 81 (1929), p. 182.

²² A. D'HERBOMEZ, « Les comptes », p. 460.

²³ Plus ancienne mention dans les actes des châtelains de Tournai : ID., *Histoire des châtelains de Tournai*, tome 2, p. 107, acte du 20 avril 1255.

²⁴ A. D'HAENENS, *Comptes de l'abbaye de Saint-Martin*, p. 60-61.

²⁵ *Ibid.*, p. 165-166.



Fig. 2. Franc à cheval (Charles V, 1364-1380)

se rendait ~~s'étant rendu~~ Au milieu du XIV^e siècle, Gilles Le Muisis, abbé de Saint-Martin de Tournai, compte de la dévaluation continue de la monnaie, en attribuant l'origine aux difficultés budgétaires de son abbaye. Cependant, A. d'Haenens analysant les cours des monnaies, n'établit aucun lien causal entre les deux valeurs des monnaies, nonobstant l'exactitude des constatations antérieures²⁶. Pour établir cette analyse, il n'a utilisé que trois documents en provenance directe de l'abbaye, et en excluant même les données des comptes de celle-ci²⁷. Pourtant, il aurait pu utiliser aussi la liste actualisée des cours des monnaies à Tournai, éditée par Charles Piot²⁸.

En intégrant les données de tous ces documents, nous avons établi les tableaux suivants (les valeurs sont en tournois) :

	1318	1320	1325	1328	1329
Florin à la reine	16 s.				
Makes	24 s.				
Agniel	16 s.				
Gros	15 d.				
Papeleus I		1 par.			
Papeleus II		2 par.			
Mailles blanches		6 par.		8 d.	
Florin royal			25 s.	35 s.	
Demi-royal			12 s. 6 d.		
Blanches oboles			8 d.		
Obole d'or				27 s. 6 d.	
Parisis d'or					3 pour 5 royaux

²⁶ ID., « Les mutations monétaires », p. 333.

²⁷ *Ibid.*, p. 317-318.

²⁸ Ch. PIOT, « Chronique numismatique », p. 77-80 et 181-189. L'éditeur ne nous donne malheureusement pas le contexte historique de ce document.

	1330	1331	1332	1333	1334	1335	1336	1337	1338	1339
Florin de Florence				12 s. 2 d.	12 s. 6 d.	13 s.	14 s.	15 s.		
<i>Agniel</i>	14 s. 6 d.						15 s. 3 d.			
Gros	12 d.						13 d.			
<i>Papeleus</i> II	3 ob. par.									
<i>Mailles blanches</i>										
Florin royal	15 s.					15 s. 7 d. ob.	16 s. 6 d.			
Demi-royal										
Blanches oboles	6 d./ 4 d.									
Obole d'or	12 s.						14 s.			
Parisis d'or	25 s. t.									
Parisis d'argent	15 d. t.									
Écu							20 s.			27 s. 6 d.
Blanc à la couronne				11 d. ob.	11 d. ob.		10 d.			
Double/noir d.							2 d.			
Florin au lion									25 s.	
Florin au pavillion										30 s.
Florin à la couronne										40 s.
Gros de Flandre					12 d.					
1 lb. monn. de Flandre			20 s. 10 d.	20 s. 10 d.	20 s. 10 d.	20 s. 10 d.				

	1330	1331	1332	1333	1334	1335	1336	1337	1338	1339
1 lb. artésiens					23 s. 1 d.					
1 s. vieux artésiens					2 s. 7 d.	2 s. 7 d.				
1 s. lonziens					7 d. ob.	7 d. ob.				

	1340	1341	1342	1343	1344	1345	1346	1347	1348	1349
Florin de Florence	28 s.	34 s.	46 s.	53 s.	12 s. 6 d.	12 s. 6 d.	13 s.	14 s.	18 s. 6 d.	20 s.
<i>Agniel</i>					14 s./ 14 s. 6 d.	14 s. 6 d./ 15 s.	15 s./ 16 s.	16 s. 10 d./ 23 s. 6 d.		
Gros (tournois)				4 s. 6 d./ 12 d. par. = 15 d. t.	15 d.	15 d.	15 d.			
Florin royal				65 s./ 14 s. 7 d.	15 s.	15 s. 1 d./ 15 s. 10 d.	16 s./ 17 s. 2 d.	15 s./ 30 s.		
Blanches oboles				15 s./ 9 d./ 3 d.			3 d.			
Obole d'or			52 s. 6 d.	52 s. 6 d./ 54 s. 6 d./ 12 s. 6 d.	12 s. 6 d.	12 s. 6 d./ 13 s. 3 d.	13 s. 3 d./ 14 s. 2 d.	16 s. 6 d./ 21 s. 6 d.		
Parisis d'or					25 s.	25 s./ 26 s.	26 s. 3 d./ 28 s. 6 d.	30 s. ^{29/} 42 s.		
Parisis d'argent										

²⁹ Dans Ch. PIOT, « Chronique numismatique », p. 186, on lit *XXX d.* ce qui ne correspond pas avec les données pour les autres années. Sans doute, il faut lire *XXX s.*

	1340	1341	1342	1343	1344	1345	1346	1347	1348	1349
Florin à l'écu	40 s./ 41 s.	44 s./ 49 s. 6 d.	66 s.	68 s./ 72 s. 6 d./ 45 s./ 16 s. 8 d.	16 s. 8 d./ 17 s.	17 s./ 17 s. 6 d.	17 s. 8 d./ 16 s. 8 d. /18 s. 10 d.	20 s. 4 d./ 37 s. 6 d.	28 s. 6 d.	33 s. ³⁰
Double/noir d. (= <i>Ginos</i> en Tournai) ³¹							2 par.			
Florin au lion/Lion d'or				75 s./ 77 s./ 17 s.	17 d. 3 d./ 17 s. 6 d.	17 s. 6 d./ 18 s. 6 d.	18 s. 8 d./ 19 s. 6 d.	21 s./ 29 s. 6 d.		
Florin au pavillion			75 s.	77 s. 7 d./ 80 s./ 18 s.	18 s./ 18 s. 9 d.	18 s. 9 d./ 19 s. 9 d.	19 s. 9 d./ 20 s. 8 d.	22 s./ 31 s.		
Florin à la couronne				/19 s.	20 s.	20 s./ 21 s.	21 s./ 22 s.	23 s./ 32 s. 6 d.		
Double d'or	60 s.			100 s./ 23 s.	23 s./ 24 s. 6 d.	24 s. 8 d./ 25 s. 6 d. ??	26 s./ 27 s.	28 s./ 40 s.		
Vieux Angele		75 s.		100 s.	25 s./ 25 s. 6 d.	25 s. 6 d./ 27 s.	27 s. 3 d./ 29 s.	30 s. 2 d./ 43 s. 6 d.		
Moyen Angele				98 s.	23 s./ 23 s. 6 d.	24 s. 6 d./ 24 s. 9 d.	24 s. 9 d./ 26 s.	27 s. 6 d./ 39 s.		
Darrain Angele			86 s. 6 d.	89 s./ 100 s.	20 s./ 21 s.	21 s./ 22 s.	22 s. 3 d./ 23 s. 6 d.	24 s. 6 d./ 35 s. 6 d.		
Florette				2 par./ ob. tour- nois			ob. tournois			

(25 s. 6 d., comme cité par A. D'Haenens, RBPH 37 (1959, 2), p. 341)

³⁰ Comparez cette valeur avec la valeur officielle de cette monnaie lors de sa création, c'est-à-dire 25 s., citée par M. HOC, *Histoire monétaire*, p. 62.

³¹ Ch. PIOT, « Chronique numismatique », p. 185 : « *Et appella-on à Tournay les noirs d. paris Ginos.* »

	1340	1341	1342	1343	1344	1345	1346	1347	1348	1349
Vieux gros				/3 s.						
Gros de Flandre					9 d./ 10 d.		10 d.	15 d.		12 d.
Esterlin d'Angleterre							5 d.			
Mitte							ob. par.			
Florin en Cayère							20 s.	20 s. 6 d./ 30 s.		
1 lb. monn. de Flandre	40 s.	40 s./ 40 s. 10 d.	40 s. 10 d./ 60 s.	60 s.	15 s. 3 d. ob./ 15 s. 9 d. ob.	15 s. 11 d.		17 s. 5 d.		
1 lb. par. de Flandre				26 s. 8 d.	26 s. 8 d.					
1 petit denier tournois							3 ob.	3 ob.		

Pour la deuxième moitié du XIV^e siècle, nous sommes mal renseignés. Grâce à une lettre du *garde de la monnaie de Tournai* aux monnayeurs généraux du royaume de France à Paris, du 18 janvier 1388 (n.s.), nous savons que, dans la ville de Tournai, les monnaies du royaume n'avaient pas toujours cours à leur valeur officielle. Le garde donne l'exemple du *grans blans à l'écu* qui valait 10 d. tournois au lieu de 11 d. tournois, la valeur officielle en France, depuis bien une année³². Chose intéressante : ce fut le magistrat de la ville qui a établi ce cours plus élevé par une ordonnance. Malheureusement, nous ignorons la réaction éventuelle de Paris.

Au fil des années, il devenait clair que l'offre ne couvrait plus la demande de billon pour le monnayage, ce qui entraînait des périodes de chômage pour l'atelier monétaire à Tournai et une hausse considérable du prix du billon³³. Le 30 mai 1392 fut ordonné que la circulation des monnaies du Hainaut, du Brabant et d'autres pays soit interdite pour faire face à la situation³⁴. Néanmoins, le taux des monnaies resta relativement stable, comme en témoigne le cours de l'écu à la couronne que nous avons trouvé dans l'édition des comptes de 1395-1400 par F. Hennebert³⁵ ; de 1395

³² F. DE SAULCY, *Recueil de documents*, tome 2, p. 47.

³³ M. HOC, *Histoire monétaire*, p. 68-69. Voir aussi F. DE SAULCY, *Recueil de documents*, tome 2, p. 73 : pour stimuler la vente du billon à la Monnaie en France, le prix fut augmenté par ordonnance du 7 avril 1391.

³⁴ F. DE SAULCY, *Recueil de documents*, tome 2, p. 76.

³⁵ F. HENNEBERT, « Extraits d'anciens comptes (XIV^e et XV^e siècles) », *Bulletin de la Société historique et littéraire de Tournai* 5 (1858), p. 61-228.

à 1400, le cours resta stable à 22 s. 6 d. tournois. En 1399, un gros de Flandre valait 7 d. tournois.

Grâce aux extraits des *Registres des Consaux de Tournai*, publiés par H. Vandembroeck, nous savons que Tournai a connu une grave crise monétaire de 1418 à 1422. Dès 1418, la monnaie royale dut subir une forte dévaluation : en 1420, l'écu à la couronne ne valait plus que 7 lb. tournois, ou 140 sous³⁶. Ce qui rendait la crise plus grave à Tournai qu'ailleurs, c'est que pour l'achat des vivres, la ville dépendait de la monnaie flamande, monnaie beaucoup plus forte, ce qui renchérisait l'achat des denrées³⁷. En plus, il y avait l'absence de billon pour battre de la menue monnaie, c'est-à-dire des gros de 20, de 10 et de 5 deniers tournois³⁸.

Après de longues négociations avec le roi de France Charles VI et le duc de Bourgogne, les Consaux de Tournai reçurent le 3 novembre 1421 une ordonnance du roi afin de résoudre cette crise. Or, les avis des Consaux étaient partagés, et après consultation de la population, l'ordonnance ne fut finalement pas publiée³⁹.

Enfin, il fut décidé de ramener le franc de France, de 48 gros de Flandre à 26 gros de Flandre, ce dernier montant équivalant à 20 s. tournois. Nous pouvons en déduire que le franc avait une valeur de 20 s. tournois et le gros de Flandre une valeur de 9 d. tournois⁴⁰. Cependant, cette ordonnance ne signalait pas la fin de tous les problèmes ! Cette réévaluation soudaine avait pour conséquence une hausse des prix et une crise des dettes⁴¹, qui fut résolue par une ordonnance de la ville du 15 janvier 1422 (n.s.) introduisant des mesures de transition⁴².

Le 8 septembre 1423, Henri VI, roi d'Angleterre et de France (mais non reconnu par Tournai, resté fidèle au Dauphin) céda le droit de monnayage à Tournai au duc de Bourgogne, droit qui sera contesté par le futur roi Charles VII. Il fut finalement conclu que le roi garderait le droit et que le duc en obtiendrait les revenus. Cependant, le duc fit battre des espèces flamandes à Tournai⁴³, et le système monétaire de la Flandre, déjà utilisé pour le ravitaillement de la ville, gagna de l'influence. C'est pourquoi la monnaie de compte principale des comptes de l'officialité de Tournai, édités pour les années 1429-1481 par Monique Van Melkebeek, est la livre parisis de Flandre ; les montants en tournois étaient tous convertis en parisis de Flandre, avec un rapport de 1 lb. t. = 1,6 à 1,9 lb. fl.⁴⁴ Ainsi, des monnaies françaises et flamandes se concurrencèrent-elles jusqu'à la fin du Moyen Âge.

³⁶ M. HOUTART, *Les Tournaisiens*, p. 127.

³⁷ *Ibid.*, p. 128.

³⁸ M. HOC, *Histoire monétaire*, p. 72.

³⁹ *Ibid.*, p. 238-240.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 240-245.

⁴¹ M. HOUTART, *Les Tournaisiens*, p. 135-136.

⁴² H. VANDENBROECK, *Registres des Consaux de Tournai*, p. 246-247.

⁴³ M. HOC, *Histoire monétaire*, p. 94-95.

⁴⁴ M. VLEESCHOUWERS-VAN MELKEBEEK, *Computus sigilliferi curi Tornacensis. Rekeningen van de officialiteit van Doornik. 1429-1481*, Bruxelles, 1995, tome 1, p. XXXI-XXXVII.